



### Délibération du Conseil Communautaire

\*\*\*\*\*

Le mercredi 18 décembre 2024 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Tocane Saint Apre sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 13 décembre 2024 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	57	
Titulaires présents	46	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville – Christine Berthé – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier-Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Corinne Ducoup -Philippe Bogaert -Alfred Gonnard – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond -Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye -Géry Denis -Gilles Mercier – Catherine Bezac-Gonthier - Laurent Casanave – Christine Laurent -Dominique Caillou - Catherine Esculier -Romain Perruchaud -Philippe Chotard -Jean-Pierre Chaumette – Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Virginie Mouche -Joël De Luca – Gérard Caignard -Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Philippe Dubourg -Pierre Janaillac -Denis Ferrand- Edwige Badel -Joëlle Saint Martin -Marion Lafaye -Patrick Lachaud- Muriel Morlion
Suppléants présents	2	Stéphane Faure pour la commune de Saint Victor David Boucard pour la commune de Verteillac
Titulaires absents	11	Lisa Boyer – Philippe Boismoreau -Joël Constant -Clément Lemerrier -Nicolas Platon -Christophe Rossard – Jean-Pierre Paretour -Priça Mortier – Jean-Claude Arnaud -Julie Bordet -Régis Defraye
Procurations	8	Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Philippe Boismoreau à Francis Lafaye Joël Constant à Bruno Limerat Clément Lemerrier à Ludovic Gillaizeau Nicolas Platon à Catherine Bezac-Gonthier Christophe Rossard à Yves Mahaud Jean-Pierre Paretour à Joël de Luca Julie Bordet à Denis Ferrand

**DELIBERATION N° 2024 /188 :** (Code Nomenclature /7.10)

**DATE :** 18 DÉCEMBRE 2024

**RAPPORTEUR :** Jean-Marcel Beau

**OBJET :** Reprise de l'excédent de fonctionnement sur le budget annexe ZAE de Villeteureix

Par délibération 2023/202, il a été décidé de la clôture du budget annexe de la ZAE de Villeteureix.

Dans les opérations comptables de clôture, le budget fait apparaître la reprise de l'excédent de fonctionnement qui a été titré les années précédentes pour un montant de 139 994.16 €.

A la demande de la trésorerie, il est demandé au conseil communautaire d'approuver la reprise de l'excédent de fonctionnement pour un montant de 139 994.16 €. Cette reprise était budgétée au BP 2024 et ne représente pas une recette supplémentaire.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité approuve la reprise de l'excédent de fonctionnement pour un montant de 139 994.16 €.

**Décision du Conseil Communautaire :**

**Votes pour :** 56

**Votes contre :** 0

**Abstentions :** 0

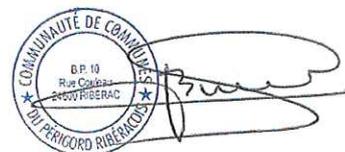
Publié le 24/12/2024

**Le Président de la Communauté  
de Communes du Périgord Ribéracois  
Didier Bazinet**

**Le secrétaire de séance  
du 18 décembre 2024  
Jean-Marcel Beau**



Signé électroniquement le 20/12/2024 à 10:23  
par Jean-Marcel BEAU



Signature numérique de Jean Marcel BEAU's Digital Signat  
Vice-Président  
Le 20/12/2024 10:23:24